



Bromont, le 11 avril 2022

Confidentiel

Madame France Lagrandeur
Directrice générale
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD
615, rue Principale
Saint-Joachim-de-Shefford (Québec)
J0E 2G0

Objet : Formation aux élus et gestionnaires municipaux
Éthique et déontologie en matière municipale
Notre dossier : 1343-48-753

Madame Lagrandeur,

Suite à la formation « Éthique et déontologie en matière municipale » qui s'est tenue à la Salle des loisirs le 26 mars dernier, voici la liste des participants à l'égard desquels nous vous avons transmis les attestations par courriel le 31 mars 2022 :

- René Beauregard, maire;
- Sophie Beauregard, conseillère municipale;
- Francine Vallières Juteau, conseillère municipale;
- Johanne Desabrais, conseillère municipale;
- François Lamoureux, conseiller municipal;
- Christian Marois, conseiller municipal;
- Pierre Daigle, conseiller municipal;
- France Lagrandeur, directrice générale.

Nous vous rappelons les dispositions de l'article 15 de *la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* tel que modifié par le projet de loi 49 qui prévoient ce qui suit :

« Le membre d'un conseil doit, dans les 30 jours de sa participation à une telle formation, déclarer celle-ci au greffier ou au greffier-trésorier de la municipalité, qui en fait rapport au conseil.

La municipalité tient à jour sur son site Internet la liste des membres du conseil qui ont participé à la formation. »

Madame France Lagrandeur
Directrice générale
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD
Le 11 avril 2022

page 2

Espérant le tout conforme, nous vous remercions de la confiance témoignée et vous prions d'agréer, Madame Lagrandeur, nos salutations distinguées.

VOX AVOCAT[E]S INC.



Élaine Francis

ÉF/cb

